

## Aides financières pour le BAFA

Plusieurs dispositifs existent, peuvent se cumuler ou non, en fonction.

### CAF NATIONALE :

Montant :

- 91.47 € pour la formation globale (106.71 € si stage d'appro petite enfance)
- Ne dépend pas du QF

Conditions :

- Faire remplir le document lors de tous les stages et l'envoyer à sa caf locale
- Remboursement à la famille à la fin de la formation BAFA

### CAF ISÈRE :

Montant :

- Prise en charge d'un montant dépendant du QF de la famille.

- 0 > 500	- 70 %
- 500 > 700	- 60 %
- 700 > 900	- 50 %
- 900 > 1200	- 40 %
- +1200	- 30 %

- 
- Prise en charge sur le montant global
- La famille doit payer les formations (moins la prise en charge) en amont de chaque stage.

Conditions :

- Partir en BAFA avec un organisme conventionné CAF Isère sur les deux stages
- Un stage doit être en internat
- Famille habitante sur Isère
- Stage de 3 semaines sur le territoire (rajout par le CSPG)
- **Aucune aide par ailleurs**

Autre :

- Lien avec le CSPG comme antenne de la fédération Céméa

### **CAF SAVOIE :**

Montant :

- Prise en charge d'un montant dépendant du QF de la famille. (max 350€)
- Prise en charge sur le stage de formation générale
- La famille doit payer les formations (moins la prise en charge) en amont de chaque stage.

Conditions :

- Famille habitante sur Savoie
- Dossier à compléter en amont de la formation.

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE :**

Montant :

- Prise en charge de 90% d'un stage.
- Partenariat avec les Céméas pour réduction sur les stages.

Conditions :

- 3 semaines de stage sur le territoire
- Inscription au choix sur les stages

ACCOMPAGNEMENT :

- Accompagnement administratif
- Lien avec les asso locales
- Mise en lien des autres stagiaires pour du covoiturage